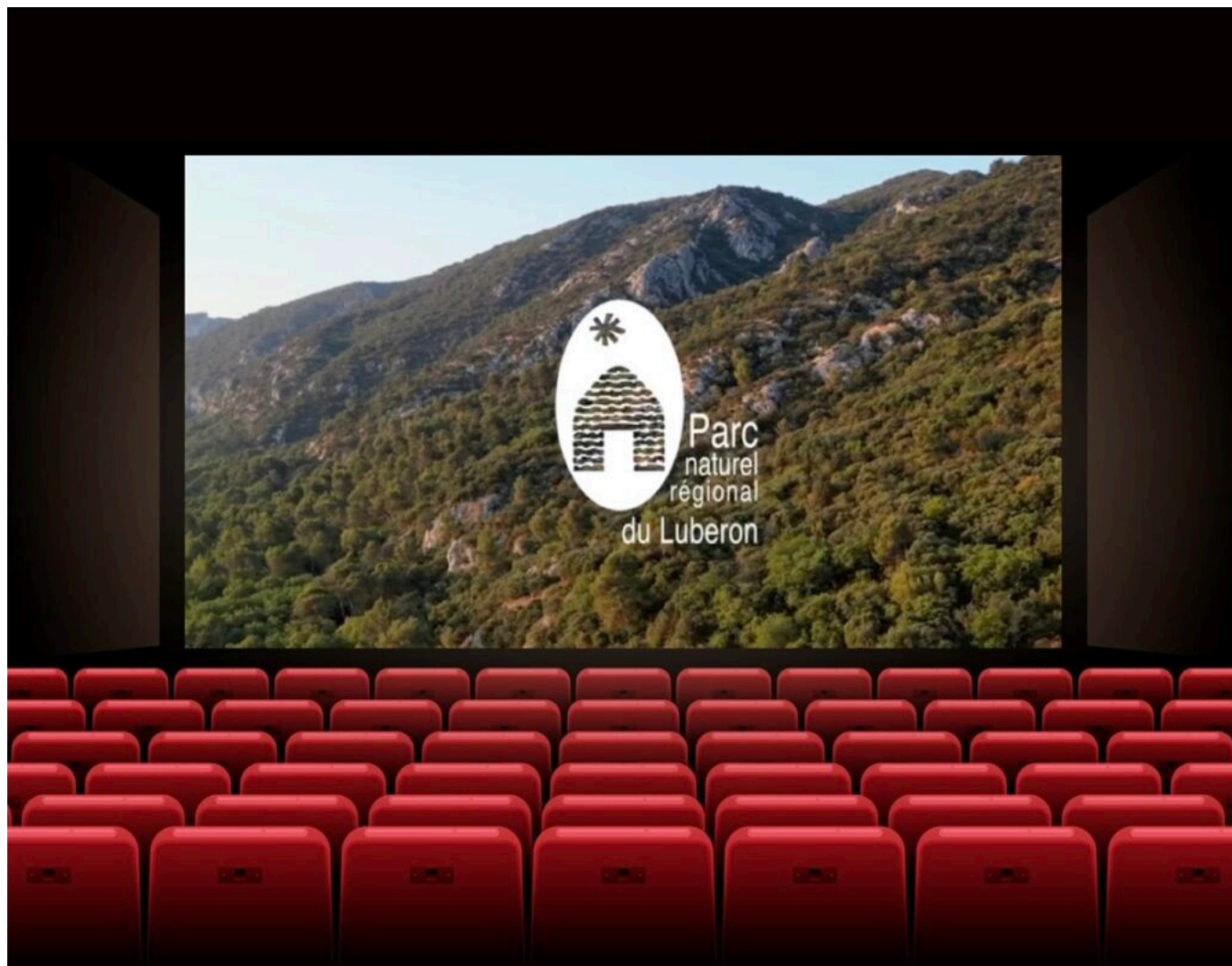


Écrit par le 5 juillet 2024

## Le Parc naturel régional du Luberon s'invite dans les cinémas



Depuis le mercredi 27 décembre, jusqu'au mardi 9 janvier, le [Parc naturel régional du Luberon](#) diffuse ses trois clips 'Nouveaux regards' dans les salles de cinéma vaclusiennes, à Cavaillon, Pertuis, Manosque, Apt et Cucuron. Un des trois mini-films est diffusé avant chaque séance.

Le projet 'Nouveaux regards', soutenu par la Région Sud, comprend trois mini-films de 45 secondes chacun, pour redécouvrir le territoire du Parc naturel régional du Luberon à travers les yeux de trois habitants : un Circaète Jean-le-Blanc, un chevreuil et une abeille. Les objectifs sont de montrer aux

Écrit par le 5 juillet 2024

habitants du Luberon les richesses du territoire, de démontrer l'intérêt de défendre ces richesses patrimoniales, et de faire comprendre que l'outil 'parc naturel régional' est important pour la préservation et le développement raisonné du territoire.

Réalisés par l'agence [Anonymes](#) et [François Volfin](#), les trois clips montrent la grande diversité écologique dont le Parc dispose, avec une faune et une flore riches et diversifiées. Ils sont diffusés jusqu'au mardi 9 janvier dans les cinémas de Cavaillon, Manosque, Pertuis, Apt et Cucuron, et ils seront présentés durant tout le mois de janvier dans différents villages du Luberon lors des séances de La Strada. Pour ceux qui n'auraient pas la chance de les visionner, le Parc les partagera sur ses réseaux sociaux par la suite.

V.A.

---

## Édifices culturels : une chance ou une charge ?

Ecrit par le 5 juillet 2024



**Dans le département de Vaucluse on dénombre plus d'un demi milliers d'édifices religieux tous cultes confondus. Certains de ces lieux cultuels ne sont pas en très grande forme. Aujourd'hui, propriétés des communes l'entretien de ces églises est aujourd'hui un vrai casse-tête pour les élus, et en particulier pour ceux des petites communes. Mais pourquoi diable la loi de 1905 actant de la séparation entre l'Église et l'État a-t-elle donné propriété aux communes ?**

A la question une charge ou une chance, beaucoup d'élus vous répondrons que c'est d'abord une charge. Ces édifices religieux qui appartiennent au patrimoine national peuvent être dans certains cas de vrais pépites artistiques et constitués des atouts touristiques non négligeables. Conscient de ces enjeux, le Président de la République lançait le 15 septembre dernier une collecte pour le patrimoine religieux avec une ambition de réunir, pour les églises en péril des communes de moins de 10 000 habitants, 200 millions d'Euros, sur 4 ans. Les fonds seront récoltés par la Fondation pour le Patrimoine et donnera droit à une exonération d'impôt. Dans le Vaucluse, le curé de Bollène, Marc Quatrefages, membre de la commission diocésaine d'art sacré, a été chargé de dresser un inventaire. Les choix vont être difficile. Pour certains édifices les besoins sont importants.

Écrit par le 5 juillet 2024

## **L'Église catholique a refusé de mettre en œuvre la loi de 1905**

Mais comment se fait-il que la loi de 1905 qui acte la séparation entre l'Église et l'État a fait que les communes soient devenues propriétaires des églises tout ayant aucun droit sur leurs usages ? Un petit retour en arrière dans l'histoire est nécessaire. La loi de 1905 prévoyait que des associations devaient être chargées de la gestion des lieux de cultes. Contrairement aux cultes protestants et israélites, l'Église catholique a refusé de mettre en œuvre la loi de 1905, craignant notamment la création d'associations culturelles diverses qui échapperaient à sa hiérarchie. Ce refus a eu pour incidence de transférer aux communes la propriété de ces édifices comme le prévoyait la loi.

Même si les communes ne sont pas tenues d'en faire l'entretien sauf pour le clos et le couvert, souvent des questions de sécurité les obligent à investir. Si des financements extérieurs sont trouvés, comme des dons par exemple, le propriétaire est tenu d'effectuer les travaux et il peut aussi y apporter son concours financier. C'est sur ce schéma que la cathédrale Saint-Véran de Cavaillon a pu être rénovée (8M€ investit)

### **En pareil cas le cultuel se confond avec le culturel**

Au-delà de la question de savoir si c'est à l'État ou l'un de ses représentants d'y investir des deniers publics, il faut bien reconnaître qu'en pareil cas le cultuel se confond avec le culturel. Et que la notion de patrimoine l'emporte sur toute considération religieuse. En définitive cette idée de souscription nationale, qui n'est qu'une forme d'impôt volontaire a de quoi satisfaire tous le monde, y compris les plus anticléricaux. Donne qui veut... reste à voir ce qui sera fléché en Vaucluse. En France, on dénombre pas moins de 100 000 édifices religieux ça risque d'être chaud !

---

## **Région Sud : 215 940€ pour restaurer l'intérieur de l'église haute de Bonnieux**



Ecrit par le 5 juillet 2024



La [Région Sud](#) répond à l'appel du Président de la République concernant la fragilité du patrimoine religieux et vient de débloquer 2,7 millions d'euros pour l'année 2024 qui iront directement en faveur de la rénovation de ce patrimoine, ainsi que du petit patrimoine rural. « Nos églises, notre patrimoine religieux, c'est l'histoire, les racines et la vie de nos territoires », a déclaré [Renaud Muselier](#), président de la Région

Dès le 26 octobre prochain, plusieurs édifices de la région se verront attribués une aide pour effectuer des travaux. Dans le Vaucluse, l'église haute Saint-Gervais et Saint-Protais, classée Monument historique, à Bonnieux, va recevoir 215 940 € afin de restaurer son intérieur.

V.A.

# Douze nouveaux sites européens font leur entrée au patrimoine mondial de l'UNESCO

## Les nouveaux sites européens au patrimoine de l'UNESCO

Biens européens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco en 2023

- Patrimoine naturel
- Patrimoine culturel
- Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril



Inclut les DROM-COM, au 19 sept. 2023

Source : UNESCO



Ecrit par le 5 juillet 2024

Le Comité du [patrimoine mondial de l'UNESCO](#), qui se réunit actuellement à Riyad, en Arabie Saoudite, vient d'ajouter deux sites français au patrimoine mondial reconnu par l'organisation : la Maison carrée de Nîmes, ainsi que les volcans et forêts de la Montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique. Ces deux biens - l'un culturel, l'autre naturel - font ainsi monter à 51 le nombre de sites classés en France.

[Lire aussi - « Nîmes : la Maison carrée inscrite au patrimoine mondial de l'humanité »](#)

Jusqu'ici, cette année, 33 nouveaux biens ont été inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, dont douze en Europe (ainsi que deux en Turquie et un en Azerbaïdjan). La majorité sont des lieux culturels, comme le site archéologique de Jodensavanne, au Suriname, qui a également été ajouté à la liste cette année. Seul quatre des 33 sites pour le moment reconnu en 2023 sont des sites naturels : en plus de la Montagne Pelée en Martinique, le plateau du Karst et les grottes évaporitiques de l'Apennin du Nord, en Italie, le parc national des monts Balé, en Éthiopie, ainsi que le massif forestier d'Odzala-Kokoua, au Congo, ont ainsi rejoint la liste. Le site préhistorique contesté de Tell es-Sultan, situé en Cisjordanie dans la vallée du Jourdain, fait également partie des lieux distingués par le Comité, et d'autres pourraient rejoindre ces lieux d'exception dans les jours à venir. Le centre historique de la ville d'Odesa, en Ukraine, a également été ajouté à la liste du patrimoine mondial en péril.



Ecrit par le 5 juillet 2024

# Les nouveaux sites européens au patrimoine de l'UNESCO

## Biens européens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco en 2023

- Patrimoine naturel
- Patrimoine culturel
- Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril



Inclut les DROM-COM, au 19 sept. 2023  
Source : UNESCO



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Valentine Fourreau, Statista.



## Nîmes : la Maison carrée inscrite au patrimoine mondial de l'humanité



**Le monument antique rejoint le club très fermé des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.**

L'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) vient d'inscrire la Maison carrée au patrimoine mondiale de l'humanité. Il s'agit du 51e site français à rejoindre cette liste prestigieuse.

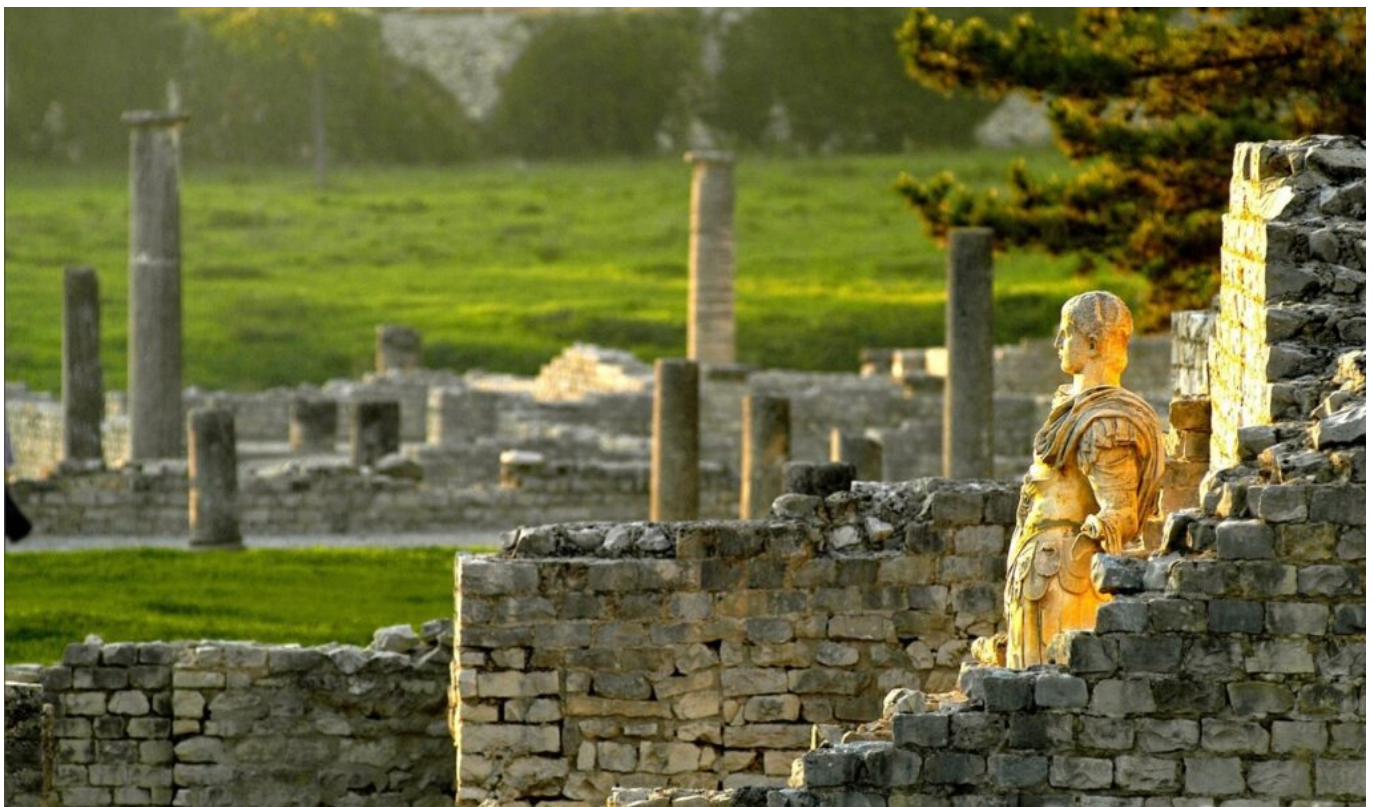
Le monument romain, construit au Ier, siècle figure aussi désormais aux côtés [des autres sites régionaux classés par l'Unesco](#) : le théâtre antique et l'arc de triomphe d'Orange ainsi que les monuments romains et romans d'Arles depuis 1981, le Pont du Gard depuis 1985, le Centre historique d'Avignon (incluant le Palais des Papes, le pont St Bénézet, les remparts, la basilique Notre-Dame des Doms et le musée du

Ecrit par le 5 juillet 2024

Petit Palais) depuis 1995, l'Abbatiale de Saint-Gilles du Gard (au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France) depuis 1998, la Grotte Chauvet en Ardèche depuis 2014 et la Cité Radieuse de Le Corbusier à Marseille depuis 2016. Un club des 7 (désormais 8 ?) qui s'est notamment regroupé en 2019 afin de créer une offre touristique commune et mutualiser les outils et les moyens de promotion.

De son côté, la Ville de Nîmes a délégué depuis 2021 la gestion de la Maison carrée à la société [Edeis](#) qui [a revu depuis la muséographie](#) du site antique.

## Les Sites antiques de Vaison-la-Romaine, 8<sup>e</sup> Monument préféré des Français



Ce mercredi 13 septembre, quelques jours avant les journées européennes du patrimoine, qui ont lieu ces samedi 16 et dimanche 17 septembre, Stéphane Bern a annoncé le Monument préféré des Français 2023. Les Sites antiques de Vaison-la-Romaine, qui regroupent Puymin, la Villasse et le Pont Romain et qui



Écrit par le 5 juillet 2024

étaient dans la course, se sont positionnés à la 8<sup>e</sup> place, sur les 14 monuments en lice. C'est le Château fort de Sedan, dans les Ardennes, qui a remporté le plus de votes de la part du public et a été élu Monument préféré des Français 2023.

Le classement :

1. Château fort de Sedan (Ardennes, Grand Est)
2. Abbaye de Cluny (Saône-et-Loire, Bourgogne Franche-Comté)
3. Domaine de Chaalis (Oise, Hauts-de-France)
4. Haras national du Pin (Orne, Normandie)
5. Trois-mâts Belem à Nantes (Loire-Atlantique, Pays de la Loire)
6. Basilique Notre-Dame de Fourvière à Lyon (Rhône, Auvergne Rhône-Alpes)
7. Phare de la Coubre à la Tremblade (Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine)
8. Sites antiques de Vaison-la-Romaine (Vaucluse, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
9. Citadelle de Port-Louis (Morbihan, Bretagne)
10. Place Nationale à Montauban (Tarn-et-Garonne, Occitanie)
11. Château royal de Blois (Loir-et-Cher, Centre-Val de Loire)
12. Bibliothèque nationale de France Site Richelieu à Paris (Île-de-France)
13. Fort Saint-Louis en Martinique (Outre-Mer)
14. Citadelle d'Ajaccio (Corse-du-Sud)

Pour visionner l'émission en replay, [cliquez ici](#).

V.A.

---

## Devenez tailleur de pierre pour les journées du patrimoine



Ecrit par le 5 juillet 2024



Les 40<sup>e</sup> journées européennes du patrimoine auront lieu les samedi 16 et dimanche 17 septembre. Pour l'occasion, le Palais des papes accueillera gratuitement le public.

Enfilez vos gants et votre casque et devenez tailleur de pierre lors d'un atelier au pied de la Tour de la Campana animé par l'entreprise [Sèle](#), qui présente le métier de tailleur de pierre et le chantier du Palais des papes, et mettra à disposition des pierres et des outillages pour les visiteurs. Les ateliers se feront de 9h à 16h30.

**Plus d'informations au 06 30 22 85 86 ou [culture@vaucluse.fr](mailto:culture@vaucluse.fr)**

V.A.

## Aramon organise son 1er running du Patrimoine



**Pour ouvrir les journées du Patrimoine, la ville d'Aramon et l'association « Courir à Aramon » organisent leur premier running du Patrimoine, ce vendredi 15 septembre.**

D'environ 6km, le parcours verra ses participants traverser, à la lampe frontale, plusieurs bâtiments et lieux emblématiques de la ville tels que l'Hôtel de Ville, les Arènes, l'Eglise, le Château, la Halle des Sports et bien d'autres. Ce premier running n'aura pas de chrono, en revanche l'inscription auprès de l'association Courir à Aramon est obligatoire.

L'organisation de cet évènement fait suite à un désir de la ville de mettre en avant son patrimoine de manière différente et d'unir les forces du tissu associatif à celles de la municipalité dans le secteur de



Écrit par le 5 juillet 2024

l'animation. L'évènement est organisé avec le soutien de l'OCPA Aramon, les Amis de Saint Pancrace et les Amis du Château d'Aramon.

*Vendredi 15 septembre. Départ à 20h30 sur le Planet, Aramon.*

## Le collectif Luminagora va illuminer le patrimoine de Gordes





Ecrit par le 5 juillet 2024

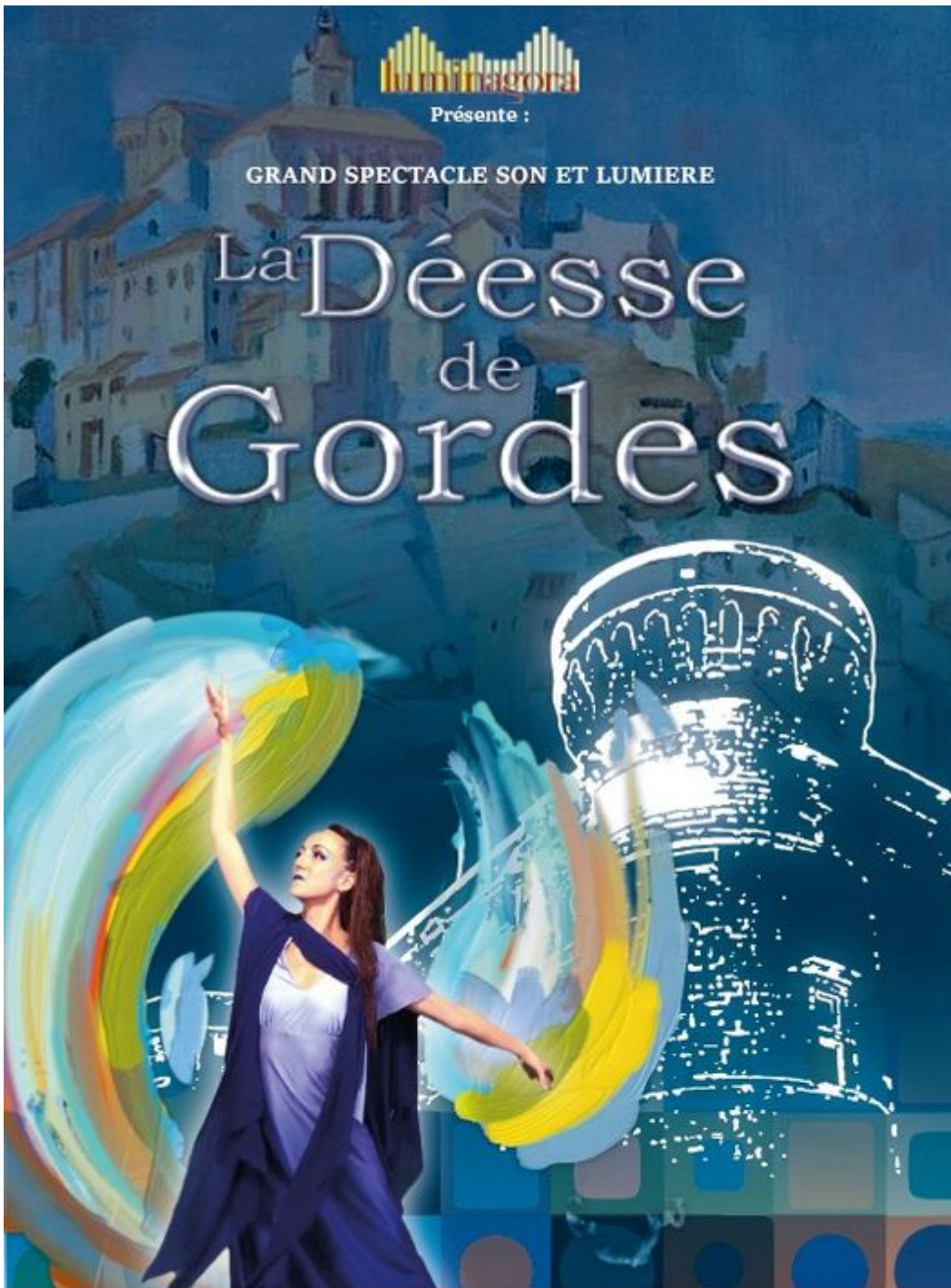
**Ce vendredi 15 septembre, la commune de Gordes va accueillir un spectacle mêlant sons et lumières intitulé 'La déesse de Gordes' retraçant l'histoire de la commune du Luberon grâce à un vidéomapping projeté sur le Château. Initié par [la mairie de Gordes](#), cet événement fera également l'objet d'un tournage de l'émission *Des racines et des ailes* diffusée sur France 3.**

Le collectif [Luminagora](#), qui a pour objectif la valorisation du patrimoine en projection monumentale et par le spectacle vivant, va illuminer le Château de Gordes avec le spectacle 'La Déesse de Gordes' ce vendredi 15 septembre à 22h. Trois vidéo projecteurs et deux projecteurs laser seront installés pour mettre en lumière une des façades du Château.

Le spectacle retracera 2000 ans de la commune avec l'animation d'archives (tableaux, fresques, documents anciens), couplée à la création de visuels autour des celtes, des romains, des rois, des barons, des marquis et autres comtes de Provence, des temps modernes et du protestantisme, mais aussi des artistes qui sont passés par Gordes. L'eau et la nature, deux thématiques importantes en Provence et pour la commune, seront aussi évoqués, sans oublier les valeurs de la Provence, sa langue, son folklore, et son artisanat. La création de ce spectacle a pu être possible grâce aux financements de [la mairie de Gordes](#), à Luminagora, mais aussi grâce à la participation des associations, historiens, ou encore artistes de Gordes, ainsi que celle des acteurs du tourisme locaux comme [Destination Luberon](#). Un événement organisé dans le cadre de la 2e édition de la fête annuelle de l'Amitié créé par la municipalité.

Cet événement va également l'objet d'un tournage de l'émission [Des racines et des ailes](#), consacrée au patrimoine, à l'histoire et à la connaissance, et diffusée sur France 3, la chaîne télévisée souhaitant réaliser un reportage sur un village autour de la mise en place d'un spectacle historique qui met en valeur le patrimoine.

Ecrit par le 5 juillet 2024



DESTINATION  
**LUBERON**

**Château de Gordes**  
Vendredi 15 Septembre - 21h30



Ecrit par le 5 juillet 2024

Le spectacle débutera à 22h et non 21h30.

***Vendredi 15 septembre. 22h. Château de Gordes.***

Exemple de ce que fait Luminagora.

V.A.